

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 04798

Numéro SIREN : 512 164 179

Nom ou dénomination : NUCADVISOR

Ce dépôt a été enregistré le 02/08/2022 sous le numéro de dépôt 30919

Cabinet Stéphane MONGENDRE

EXPERT-COMPTABLE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la compagnie régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

SA NUCADVISOR

168-172 Boulevard de Verdun

92408 COURBEVOIE CEDEX

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

RELATIFS A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Rapport sur les comptes annuels

Rapport Spécial sur les conventions réglementées

Siège social : 115, Avenue de Paris - 94160 SAINT-MANDÉ - Tél. : 01 55 12 25 20

Port. : 06 12 66 10 69 - E-mail : s.mongendre.fcm@orange.fr

Second établissement : 85, rue Diderot - 94300 VINCENNES - SIRET 485 128 409 - N° TVA FR 52 485 128 409 - NAF 7022 Z

Acceptant le règlement des sommes dues par chèques à son nom en sa qualité de membre d'une association agréée

Cabinet Stéphane MONGENDRE

EXPERT-COMPTABLE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la compagnie régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

SA NUCADVISOR

168-172 Boulevard de Verdun

92408 COURBEVOIE CEDEX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

Siège social : 115, Avenue de Paris - 94160 SAINT-MANDÉ - Tél. : 01 55 12 25 20

Port. : 06 12 66 10 69 - E-mail : s.mongendre.fcm@orange.fr

Second établissement : 85, rue Diderot - 94300 VINCENNES - SIRET 485 128 409 - N° TVA FR 52 485 128 409 - NAF 7022 Z

Acceptant le règlement des sommes dues par chèques à son nom en sa qualité de membre d'une association agréée

Cabinet Stéphane MONGENDRE

EXPERT-COMPTABLE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la compagnie régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

SA NUCADVISOR

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

A l'Assemblée Générale Ordinaire,
Aux Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société NUCADVISOR SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de mon rapport.

Siège social : 115, Avenue de Paris - 94160 SAINT-MANDÉ - Tél. : 01 55 12 25 20

Port. : 06 12 66 10 69 - E-mail : s.mongendre.fcm@orange.fr

Second établissement : 85, rue Diderot - 94300 VINCENNES - SIRET 485 128 409 - N° TVA FR 52 485 128 409 - NAF 7022 Z

Acceptant le règlement des sommes dues par chèques à son nom en sa qualité de membre d'une association agréée

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Vincennes,
Le 13 juillet 2022

A handwritten signature in black ink, consisting of a long, sweeping horizontal stroke that curves upwards at the end, with a smaller, more complex flourish underneath it.

Stéphane MONGENDRE
Commissaire aux Comptes

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	56
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	1 710	1 710	0	0
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL Immobilisations incorporelles	1 710	1 710	0	56
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	50 621	29 768	20 852	8 527
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL Immobilisations corporelles	50 621	29 768	20 852	8 527
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	15 793	0	15 793	15 865
TOTAL Immobilisations financières	15 793	0	15 793	15 865
Total Actif Immobilisé (II)	68 124	31 478	36 646	24 448
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	216	0	216	0
Clients et comptes rattachés	1 298 193	0	1 298 193	1 009 027
Autres créances	128 458	0	128 458	601 394
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	1 426 867	0	1 426 867	1 610 421
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	1 538 650	0	1 538 650	615 613
TOTAL Disponibilités	1 538 650	0	1 538 650	615 613
Charges constatées d'avance	22 451	0	22 451	32 412
Total Actif Circulant (III)	2 987 968	0	2 987 968	2 258 446
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecarts de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	3 056 092	31 478	3 024 613	2 282 893

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 0	515 500	515 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		265 400	265 400
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		0	0
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves		0	0
Report à nouveau		-193 699	-357 415
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		471 642	163 716
Subventions d'investissement		0	0
Provisions réglementées		0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		1 058 843	587 201
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		0	0
Provisions pour risques		300 000	0
Provisions pour charges		0	0
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		300 000	0
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		0	1 046
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	579 156	31 386
TOTAL Dettes financières		579 156	32 432
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		674 883	903 400
Dettes fiscales et sociales		411 731	152 416
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0
Autres dettes		0	607 444
TOTAL Dettes d'exploitation		1 086 615	1 663 259
Produits constatés d'avance		0	0
TOTAL DETTES (IV)		1 665 771	1 695 692
Ecart de conversion Passif (V)		0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		3 024 613	2 282 893



Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	486 510	3 274 339	3 760 849	2 508 971
Chiffres d'affaires nets	486 510	3 274 339	3 760 849	2 508 971
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			370 012	0
Autres produits			5 842	1 716
Total des produits d'exploitation (I)			4 136 704	2 510 687
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			106	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes			2 405 887	1 645 910
Impôts, taxes et versements assimilés			157 125	140 515
Salaires et traitements			393 789	308 828
Charges sociales			167 878	88 235
Dotations d'exploitation	sur	Dotations aux amortissements	4 497	2 364
	immobilisations	Dotations aux provisions	0	0
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	0	50 000
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	0	0
Autres charges			17 768	62 376
Total des charges d'exploitation (II)			3 147 050	2 298 228
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			989 654	212 459
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			27	1
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			37 212	25
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			37 239	26
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	0
Intérêts et charges assimilées			18 399	14 253
Différences négatives de change			50 193	39 269
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			68 592	53 523
RÉSULTAT FINANCIER			-31 353	-53 497
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			958 301	158 962



Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	4 794
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits exceptionnels (VII)	0	4 794
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	144	40
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	300 000	0
Total des charges exceptionnelles (VIII)	300 144	40
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-300 144	4 754
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	186 515	0
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	4 173 943	2 515 507
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	3 702 301	2 351 790
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	471 642	163 716



Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021

dont le total est **3 024 613** € et le résultat s'élève à **471 642** €

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles

Les éléments corporels sont évalués :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (biens acquis à titre onéreux)
- à leur coût de production (biens produits),
- à leur valeur vénale (biens acquis à titre gratuit).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de leur durée d'usage :

Installations et agencements	Linéaire	9 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 8 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de leur durée d'usage :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 an

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Règle sur les délais de règlement

L'article 21.1 de la LME a introduit sous l'article L.441-6 du code de commerce, un nouvel alinéa 9 qui prévoit que "le délai convenu entre les parties pour régler les sommes dues ne peut dépasser 45 jours fin de mois ou 60 jours à compter de la date d'émission de la facture".

Les factures des partenaires du groupe VINCI sont payables à 30 jours fin de mois le 15.



Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- le chiffre d'affaires
- les "covenants" bancaires

Faits significatifs

Succursale Bolivienne :

Retour à une activité normale et régularité dans le recouvrement de nos créances.

COVID-19

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Evènement post clôture : Guerre d'Ukraine

L'impact est en cours d'analyse.



Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et apports	
	Frais d'établissement et de développement (I)	93	0	-93	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	1 710	0	0	
	Terrains	0	0	0	
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	
	Sur sol d'autrui	0	0	0	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	0	0	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	14 487	0	0	
	Matériel de transport	0	0	16 822	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	19 312	0	0	
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	
	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	
	Avances et acomptes	0	0	0	
TOTAL (III)		33 798	0	16 822	
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	
	Autres participations	0	0	0	
	Autres titres immobilisés	0	0	0	
	Prêts et autres immobilisations financières	15 865	0	-71	
TOTAL (IV)		15 865	0	-71	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		51 466	0	16 658	
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
		Virement	Cession		
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	0	0	1 710	0
	Terrains	0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	14 487	0
	Matériel de transport	0	0	16 822	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	19 312	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
	Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL (III)		0	0	50 621	0
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	0
	Autres participations	0	0	0	0
	Autres titres immobilisés	0	0	0	0
	Prêts et autres immobilisations financières	0	0	15 793	0
TOTAL (IV)		0	0	15 793	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		0	0	68 124	0



Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)		37	0	37	0		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		1 710	0	0	1 710		
Terrains		0	0	0	0		
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0		
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0		
	Installations générales, agencements	0	0	0	0		
Installations techniques, matériels et outillages		0	0	0	0		
Autres Immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	7 728	1 601	0	9 329		
	Matériel de transport	0	2 156	0	2 156		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	17 544	740	0	18 284		
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		25 271	4 497	0	29 768		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		27 018	4 497	37	31 478		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	0	0	0	0	0	0
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M.Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	0	0	0	0	0	0
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	0	0	0	0	0	0	0
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0
Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler		0	0	0	0		
Primes de remboursement des obligations		0	0	0	0		



Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions glissements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL (I)	0	0	0	0
Provisions pour litige	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	0	0	0	0
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	0	300 000	0	300 000
TOTAL (II)	0	300 000	0	300 000
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	0	0	0	0
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
Provisions sur stocks	0	0	0	0
Provisions sur comptes clients	150 000	0	150 000	0
Autres provisions pour dépréciations	0	0	0	0
TOTAL (III)	150 000	0	150 000	0
TOTAL GENERAL (I + II + III)	150 000	300 000	150 000	300 000
Dont dotations et reprises d'exploitation		0	150 000	
Dont dotations et reprises financières		0	0	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		300 000	0	
dépréciations des titres mis en équivalence				0



Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			0	0	0
Prêts			0	0	0
Autres immos financières			15 793	-71	15 865
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			15 793	-71	15 865
Clients douteux ou litigieux			0	0	0
Autres créances clients			1 298 193	1 279 141	19 052
Créances représentatives de titres prêtés			0	0	0
Personnel et comptes rattachés			7 000	0	7 000
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			3 352	1 422	1 930
Etat et autres collectivités		Impôts sur les bénéfices	4 645	0	4 645
		Taxe sur la valeur ajoutée	104 317	104 317	0
		Autres impôts	0	0	0
		Etat - divers	0	0	0
Groupes et associés			0	0	0
Débiteurs divers			9 145	-106	9 251
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			1 426 651	1 384 774	41 877
Charges constatées d'avance			22 451	22 451	0
TOTAL DES CREANCES			1 464 896	1 407 154	57 742
Prêts accordés en cours d'exercice			0		
Remboursements obtenus en cours d'exercice			0		
Prêts et avances consentis aux associés			0		
Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles		0	0	0	0
Autres emprunts obligataires		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine		0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers		0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés		674 883	674 883	0	0
Personnel et comptes rattachés		49 797	49 797	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		38 213	36 062	2 151	0
Etat et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices	188 324	188 324	0
		Taxe sur la valeur ajoutée	33 989	33 989	0
		Obligations cautionnées	0	0	0
		Autres impôts	101 409	101 409	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0	0	0
Groupes et associés		579 156	579 156	0	0
Autres dettes		0	0	0	0
Dette représentative de titres empruntés		0	0	0	0
Produits constatés d'avance		0	0	0	0
TOTAL DES DETTES		1 665 771	1 663 620	2 151	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice		0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice		0			



Composition du Capital Social

	Nombre au début de l'exercice	Crés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2021	Valeur nominale
Actions ordinaires	5 155			5 155	100
Total	5 155	0	0	5 155	



Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	515 500						515 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	265 400						265 400
Écarts de réévaluation	0						0
Réserve légale	0						0
Réserves statutaires ou contractuelles	0						0
Réserves réglementées	0						0
Autres réserves	0						0
Report à nouveau	-357 415				163 716		-193 699
Résultat de l'exercice	163 716	471 642	163 716				471 642
Subventions d'investissement	0						0
Provisions réglementées	0						0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	587 201	471 642	163 716	0	163 716	0	1 058 843



Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	0	0	0%
Production vendue biens	0	0	0%
Production vendue services	3 760 849	2 508 971	50%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	486 510	92 498	426%
Chiffres d'affaires nets-Export	3 274 339	2 416 473	36%
Chiffres d'affaires nets	3 760 849	2 508 971	50%



Effectif moyen

Effectif	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise		Effectif moyen global	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Ingénieurs et Cadres	6	5			6	5
Agents de maîtrise	2	1			2	1
TOTAL	8	6	0	0	8	6



Charges à payer

Charges à payer	Montant
ORGANISMES SOC. CH A PAYER	-1 970
PERSONNEL PROV GRATIFICATIONS	6 099
FORMATION CONTINUE A PAYER	1 671
ETAT TVA FACTUREE	38 862
PROV.CFE CVAE	1 871
FOURN.B&S NON FACT.TIERS	254 245
DETTES S / CONGES A PAYER	24 037
PERSONNEL AUT.CH.A PAYER	12 807
CHARGES SOCIALES SUR CP	12 740
TOTAL	350 362

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
CLIENTS FR.TIERS FACT A ETABLIR	60 688
CLIENTS ETR.TIERS FACT A ETABLIR	397 583
TOTAL	458 270



Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA SF Refacturation Commissions sur cautions	1 367	0	0
CCA S&P Abonnement	1 796	0	0
CCA SIACI assurances diverses	3 580	0	0
CCA NuclearMarket souscription	662	0	0
CCA SELECTOUR Billets Train L.Jerrige	714	0	0
CCA ECOVADIS abonnement RC société	31	0	0
CCA ORANGE abonnement services IP&Internet	570	0	0
CCA Certificat pack 3ans	258	0	0
CCA TELMMA Loyers&Charges	13 473	0	0
TOTAL	22 451	0	0



Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités de retard de paiement CFE 2019	80	0
Pénalités de retard Frs ORANGE	19	0
Pénalités diverses non déductibles	45	0
Prov pour risque Projet PALLAS redressement fiscal Hollande	50 000	0
Prov pour risque IUE BE-Retenu à la source 12.5% du résultat Bolivie	70 000	0
Prov pour risque arrêt/suspension projet Bolivie	180 000	0
TOTAL	300 144	0



Transferts de charges

Transferts de charges	Exploitation
Transferts de charges d'exploitation	220 012
Transferts de charges financières	0
Transferts de charges exceptionnelles	0
TOTAL	220 012



Engagements Financiers et autres informations

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art.531-2/9)

Aucune dette n'est assortie de garanties

Engagements financiers

(PCG Art.531-2/9)

- Engagements donnés

Néant

- Engagements reçus

Néant

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art.531-2/9, Art.832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.



Entreprises liées : éléments relevant de plusieurs postes du bilan

	Montant concernant les entreprises		31/12/2021
	liées	avec un lien de participation	Dettes/créances représ. par effets de commerce
Avances et acomptes versés sur immobilisations			
Incorporelles			
Corporelles			
	0	0	0
Immobilisations financières			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
	0	0	0
Créances			
Fournisseurs : avances et acomptes versés			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit appelé non versé			
	0	0	0
Disponibilités			
Comptes courants financiers			
	0	0	0
Dettes financières diverses			
Dettes rattachées à des participations			
Emprunts et dettes financières divers			
Comptes courants financiers	579 156		
	579 156	0	0
Clients : avances et acomptes reçus			
Dettes fournisseurs	204 216		
Dettes sur immobilisations			
Autres dettes			
	204 216	0	0



Entreprises liées : éléments relevant de plusieurs postes du compte de résultat

	Montant concernant les entreprises		31/12/2021
	liées	avec un lien de participation	Total
Produits (à détailler)			
			0
	0	0	0
Charges (à détailler)			
Achats d'Etudes & Prestations	230 700		230 700
Refacturations Frais divers Nuvia SAS & SF	10 008		10 008
Sous-Traitance Nuvia DTP	171 510		171 510
Personnel détaché entreprise-Refacturation Nuvia SAS	256 413		256 413
Refacturation dépenses de formation	489		489
FEES 2021 Prestation service&assistance/Redevances SF	62 925		62 925
Prestations SFIT 2021	6 657		6 657
Intérêts s/CC SF	11 802		11 802
	750 503	0	750 503



Résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

Etabli en EUR					
Nature des indications	Exercice 2017	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2020	Exercice 2021
I. Capital en fin d'exercice					
a) Capital social (en EUR)	515 500	515 500	515 500	515 500	515 500
b) Nombre d'actions ordinaires existantes	5 155	5 155	5 155	5 155	5 155
c) Nombre d'actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote) existantes					
d) Nombre maximal d'actions futures à créer					
d-1) par conversion d'obligations					
d-2) par exercice de droits de souscription					
II. Résultat de l'exercice (en EUR)					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	1 719 051	1 802 181	2 607 655	2 508 971	3 760 849
b) Résultat avant impôts et charges calculées	10 459	-270 728	180 767	216 080	812 654
c) Impôt sur les bénéfices	0	-4 645	0	0	186 515
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
e) Dotations aux amortissements et provisions	6 797	6 685	103 275	52 364	154 497
f) Résultat après impôts et charges calculées	3 662	-272 768	77 492	163 716	471 642
g) Résultat distribué au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
III. Résultat par action (en EUR)					
a) Résultat après impôts mais avant charges calculées	2	-52	35	42	121
b) Résultat après impôts et charges calculées	1	-53	15	32	91
c) Dividende ordinaire net attribué à chaque action					
IV. Personnel					
a) Effectif moyen des salariés employés	5	5	5	6	8
b) Montant de la masse salariale de l'exercice	297 569	324 842	233 317	308 828	393 789
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, retraites...) (EUR)	119 370	156 816	136 662	88 235	167 878



Cabinet Stéphane MONGENDRE

EXPERT-COMPTABLE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la compagnie régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

SA NUCADVISOR

168-172 Boulevard de Verdun

92408 COURBEVOIE CEDEX

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Siège social : 115, Avenue de Paris - 94160 SAINT-MANDÉ - Tél. : 01 55 12 25 20

Port. : 06 12 66 10 69 - E-mail : s.mongendre.fcm@orange.fr

Second établissement : 85, rue Diderot - 94300 VINCENNES - SIRET 485 128 409 - N° TVA FR 52 485 128 409 - NAF 7022 Z

Acceptant le règlement des sommes dues par chèques à son nom en sa qualité de membre d'une association agréée

Cabinet Stéphane MONGENDRE

EXPERT-COMPTABLE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la compagnie régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

SA NUCADVISOR

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Aux Actionnaires,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre Société, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurai découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il m'appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Siège social : 115, Avenue de Paris - 94160 SAINT-MANDÉ - Tél. : 01 55 12 25 20

Port. : 06 12 66 10 69 - E-mail : s.mongendre.fcm@orange.fr

Second établissement : 85, rue Diderot - 94300 VINCENNES - SIRET 485 128 409 - N° TVA FR 52 485 128 409 - NAF 7022 Z

Acceptant le règlement des sommes dues par chèques à son nom en sa qualité de membre d'une association agréée

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application de l'article L. 225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Vincennes,
Le 13 juillet 2022



Stéphane MONGENDRE
Commissaire aux Comptes

NUCADVISOR
Société Anonyme
Au capital de 515.500 euros
Siège social : 168/172 Boulevard de Verdun
92408 COURBEVOIE CEDEX
512 164 179 RCS NANTERRE

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 JUILLET 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-six juillet, à 10h00,

Les actionnaires de la société NUCADVISOR, société anonyme au capital de 515.500 euros, divisé en 5.155 actions de 100 euros chacune, dont le siège est 168/172 Boulevard de Verdun, 92408 COURBEVOIE Cedex, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle au siège de celle-ci sur convocation du Conseil d'Administration.

L'Assemblée est présidée par M. Jan BARTAK, Président du Conseil d'Administration.

La société SOLETANCHE FREYSSINET représentée par Monsieur Bruno LANCIA en vertu d'un pouvoir, agissant en sa qualité d'actionnaire, qui dispose du plus grand nombre de voix, est appelée comme scrutateur, et déclare accepter ladite fonction de scrutateur.

Monsieur Stéphane MONGENDRE, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoqué, est présent.

Le secrétariat de l'assemblée est assuré par M. Hervé CONTAMIN.

Le président de séance, le Scrutateur et le Secrétaire forment le bureau de l'assemblée.

Le Président rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Lecture du rapport du rapport établi par le Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes ;
- Examen et approbation des comptes de l'exercice écoulé. Affectation du résultat de l'exercice ;
- Quitus au Conseil d'Administration ;
- Approbation des conventions réglementées ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités ;
- Questions diverses.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- Le rapport du Conseil d'Administration ;
- Le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels et conventions réglementées.

Le Président déclare ensuite que tous les documents et renseignements prévus par la loi et les règlements devant être communiqués aux actionnaires ont été tenus à leur disposition au siège social de la société à compter de la convocation de l'assemblée générale et que la société a fait droit, dans les conditions légales, aux demandes de communication dont elle a été saisie.

L'Assemblée générale lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle aux actionnaires que le délai de six mois prévus par la loi pour réunir l'assemblée générale annuelle, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos, n'a pu se tenir et qu'il a été de ce fait déposé une requête pour prorogation de délai de réunion d'assemblée générale ordinaire annuelle auprès du Président du Tribunal de Commerce de Nanterre en date du 14 juin 2022. L'ordonnance a été rendue le 30 juin 2022 par le Juge du Tribunal de Commerce de Nanterre et déposée au Greffe du Tribunal de Commerce le 1^{er} juillet 2022.

Le Président donne ensuite lecture des rapports et autres documents devant être présentés aux actionnaires.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 5155 actions, soit plus que le quorum du quart requis par la loi. En conséquence, le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président met alors successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve dans toutes leurs parties, le rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, et qui font ressortir un bénéfice de 471.642 euros.

L'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux membres du conseil d'administration, quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de l'approbation de la résolution précédente et approuvant la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat positif de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice :	471.642 euros
au compte « report à nouveau » débiteur qui passe ainsi à	277.943 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte qu'aucune convention visée à l'article L.227-10 du Code de Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au Président avec faculté de délégation, afin d'effectuer toutes formalités de dépôt et de publicité requises.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 10h55.

De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal, qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Jan BARTAK



Le secrétaire
Hervé CONTAMIN



Le secrétaire
Bruno LANCIA

Cabinet Stéphane MONGENDRE

EXPERT-COMPTABLE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la compagnie régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

SA NUCADVISOR

168-172 Boulevard de Verdun

92408 COURBEVOIE CEDEX

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

RELATIFS A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Rapport sur les comptes annuels

Rapport Spécial sur les conventions réglementées

Siège social : 115, Avenue de Paris - 94160 SAINT-MANDÉ - Tél. : 01 55 12 25 20

Port. : 06 12 66 10 69 - E-mail : s.mongendre.fcm@orange.fr

Second établissement : 85, rue Diderot - 94300 VINCENNES - SIRET 485 128 409 - N° TVA FR 52 485 128 409 - NAF 7022 Z

Acceptant le règlement des sommes dues par chèques à son nom en sa qualité de membre d'une association agréée

Cabinet Stéphane MONGENDRE

EXPERT-COMPTABLE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la compagnie régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

SA NUCADVISOR

168-172 Boulevard de Verdun

92408 COURBEVOIE CEDEX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

Siège social : 115, Avenue de Paris - 94160 SAINT-MANDÉ - Tél. : 01 55 12 25 20

Port. : 06 12 66 10 69 - E-mail : s.mongendre.fcm@orange.fr

Second établissement : 85, rue Diderot - 94300 VINCENNES - SIRET 485 128 409 - N° TVA FR 52 485 128 409 - NAF 7022 Z

Acceptant le règlement des sommes dues par chèques à son nom en sa qualité de membre d'une association agréée

Cabinet Stéphane MONGENDRE

EXPERT-COMPTABLE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la compagnie régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

SA NUCADVISOR

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

A l'Assemblée Générale Ordinaire,
Aux Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société NUCADVISOR SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de mon rapport.

Siège social : 115, Avenue de Paris - 94160 SAINT-MANDÉ - Tél. : 01 55 12 25 20

Port. : 06 12 66 10 69 - E-mail : s.mongendre.fcm@orange.fr

Second établissement : 85, rue Diderot - 94300 VINCENNES - SIRET 485 128 409 - N° TVA FR 52 485 128 409 - NAF 7022 Z

Acceptant le règlement des sommes dues par chèques à son nom en sa qualité de membre d'une association agréée

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Vincennes,
Le 13 juillet 2022

A handwritten signature in black ink, consisting of a long, sweeping horizontal stroke that curves upwards at the end, with a smaller, more complex mark below it.

Stéphane MONGENDRE
Commissaire aux Comptes

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	56
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	1 710	1 710	0	0
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL Immobilisations incorporelles	1 710	1 710	0	56
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	50 621	29 768	20 852	8 527
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL Immobilisations corporelles	50 621	29 768	20 852	8 527
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	15 793	0	15 793	15 865
TOTAL Immobilisations financières	15 793	0	15 793	15 865
Total Actif Immobilisé (II)	68 124	31 478	36 646	24 448
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	216	0	216	0
Clients et comptes rattachés	1 298 193	0	1 298 193	1 009 027
Autres créances	128 458	0	128 458	601 394
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	1 426 867	0	1 426 867	1 610 421
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	1 538 650	0	1 538 650	615 613
TOTAL Disponibilités	1 538 650	0	1 538 650	615 613
Charges constatées d'avance	22 451	0	22 451	32 412
Total Actif Circulant (III)	2 987 968	0	2 987 968	2 258 446
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecarts de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	3 056 092	31 478	3 024 613	2 282 893

Bilan passif

BILAN-PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 0	515 500	515 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		265 400	265 400
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		0	0
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves		0	0
Report à nouveau		-193 699	-357 415
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		471 642	163 716
Subventions d'investissement		0	0
Provisions réglementées		0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		1 058 843	587 201
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		0	0
Provisions pour risques		300 000	0
Provisions pour charges		0	0
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		300 000	0
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		0	1 046
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	579 156	31 386
TOTAL Dettes financières		579 156	32 432
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		674 883	903 400
Dettes fiscales et sociales		411 731	152 416
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0
Autres dettes		0	607 444
TOTAL Dettes d'exploitation		1 086 615	1 663 259
Produits constatés d'avance		0	0
TOTAL DETTES (IV)		1 665 771	1 695 692
Ecart de conversion Passif (V)		0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		3 024 613	2 282 893



Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	486 510	3 274 339	3 760 849	2 508 971
Chiffres d'affaires nets	486 510	3 274 339	3 760 849	2 508 971
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			370 012	0
Autres produits			5 842	1 716
Total des produits d'exploitation (I)			4 136 704	2 510 687
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			106	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes			2 405 887	1 645 910
Impôts, taxes et versements assimilés			157 125	140 515
Salaires et traitements			393 789	308 828
Charges sociales			167 878	88 235
Dotations d'exploitation	sur	Dotations aux amortissements	4 497	2 364
	immobilisations	Dotations aux provisions	0	0
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	0	50 000
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	0	0
Autres charges			17 768	62 376
Total des charges d'exploitation (II)			3 147 050	2 298 228
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			989 654	212 459
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			27	1
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			37 212	25
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			37 239	26
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	0
Intérêts et charges assimilées			18 399	14 253
Différences négatives de change			50 193	39 269
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			68 592	53 523
RÉSULTAT FINANCIER			-31 353	-53 497
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			958 301	158 962



Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	4 794
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits exceptionnels (VII)	0	4 794
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	144	40
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	300 000	0
Total des charges exceptionnelles (VIII)	300 144	40
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-300 144	4 754
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	186 515	0
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	4 173 943	2 515 507
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	3 702 301	2 351 790
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	471 642	163 716



Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021

dont le total est **3 024 613** € et le résultat s'élève à **471 642** €

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles

Les éléments corporels sont évalués :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (biens acquis à titre onéreux)
- à leur coût de production (biens produits),
- à leur valeur vénale (biens acquis à titre gratuit).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de leur durée d'usage :

Installations et agencements	Linéaire	9 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 8 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de leur durée d'usage :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 an

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Règle sur les délais de règlement

L'article 21.1 de la LME a introduit sous l'article L.441-6 du code de commerce, un nouvel alinéa 9 qui prévoit que "le délai convenu entre les parties pour régler les sommes dues ne peut dépasser 45 jours fin de mois ou 60 jours à compter de la date d'émission de la facture".

Les factures des partenaires du groupe VINCI sont payables à 30 jours fin de mois le 15.



Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- le chiffre d'affaires
- les "covenants" bancaires

Faits significatifs

Succursale Bolivienne :

Retour à une activité normale et régularité dans le recouvrement de nos créances.

COVID-19

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Evènement post clôture : Guerre d'Ukraine

L'impact est en cours d'analyse.



Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et apports	
	Frais d'établissement et de développement (I)	93	0	-93	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	1 710	0	0	
	Terrains	0	0	0	
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	
	Sur sol d'autrui	0	0	0	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	0	0	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	14 487	0	0	
	Matériel de transport	0	0	16 822	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	19 312	0	0	
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	
	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	
	Avances et acomptes	0	0	0	
	TOTAL (III)	33 798	0	16 822	
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	
	Autres participations	0	0	0	
	Autres titres immobilisés	0	0	0	
	Prêts et autres immobilisations financières	15 865	0	-71	
	TOTAL (IV)	15 865	0	-71	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	51 466	0	16 658	
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
		Virement	Cession		
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	0	0	1 710	0
	Terrains	0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	14 487	0
	Matériel de transport	0	0	16 822	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	19 312	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
	Avances et acomptes	0	0	0	0
	TOTAL (III)	0	0	50 621	0
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	0
	Autres participations	0	0	0	0
	Autres titres immobilisés	0	0	0	0
	Prêts et autres immobilisations financières	0	0	15 793	0
	TOTAL (IV)	0	0	15 793	0
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	0	0	68 124	0



Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)		37	0	37	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		1 710	0	0	1 710
Terrains		0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales, agencements	0	0	0	0
Installations techniques, matériels et outillages		0	0	0	0
Autres Immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	7 728	1 601	0	9 329
	Matériel de transport	0	2 156	0	2 156
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	17 544	740	0	18 284
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		25 271	4 497	0	29 768
TOTAL GENERAL (I + II + III)		27 018	4 497	37	31 478

Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	0	0	0	0	0	0
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M.Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	0	0	0	0	0	0
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	0	0	0	0	0	0	0
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0

Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler		0	0	0	0
Primes de remboursement des obligations		0	0	0	0



Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions glissements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL (I)	0	0	0	0
Provisions pour litige	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	0	0	0	0
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	0	300 000	0	300 000
TOTAL (II)	0	300 000	0	300 000
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	0	0	0	0
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
Provisions sur stocks	0	0	0	0
Provisions sur comptes clients	150 000	0	150 000	0
Autres provisions pour dépréciations	0	0	0	0
TOTAL (III)	150 000	0	150 000	0
TOTAL GENERAL (I + II + III)	150 000	300 000	150 000	300 000
Dont dotations et reprises d'exploitation		0	150 000	
Dont dotations et reprises financières		0	0	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		300 000	0	
dépréciations des titres mis en équivalence				0



Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			0	0	0
Prêts			0	0	0
Autres immos financières			15 793	-71	15 865
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			15 793	-71	15 865
Clients douteux ou litigieux			0	0	0
Autres créances clients			1 298 193	1 279 141	19 052
Créances représentatives de titres prêtés			0	0	0
Personnel et comptes rattachés			7 000	0	7 000
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			3 352	1 422	1 930
Etat et autres collectivités		Impôts sur les bénéfices	4 645	0	4 645
		Taxe sur la valeur ajoutée	104 317	104 317	0
		Autres impôts	0	0	0
		Etat - divers	0	0	0
Groupes et associés			0	0	0
Débiteurs divers			9 145	-106	9 251
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			1 426 651	1 384 774	41 877
Charges constatées d'avance			22 451	22 451	0
TOTAL DES CREANCES			1 464 896	1 407 154	57 742
Prêts accordés en cours d'exercice			0		
Remboursements obtenus en cours d'exercice			0		
Prêts et avances consentis aux associés			0		
Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles		0	0	0	0
Autres emprunts obligataires		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine		0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers		0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés		674 883	674 883	0	0
Personnel et comptes rattachés		49 797	49 797	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		38 213	36 062	2 151	0
Etat et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices	188 324	188 324	0
		Taxe sur la valeur ajoutée	33 989	33 989	0
		Obligations cautionnées	0	0	0
		Autres impôts	101 409	101 409	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0	0	0
Groupes et associés		579 156	579 156	0	0
Autres dettes		0	0	0	0
Dette représentative de titres empruntés		0	0	0	0
Produits constatés d'avance		0	0	0	0
TOTAL DES DETTES		1 665 771	1 663 620	2 151	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice		0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice		0			0



Composition du Capital Social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2021	Valeur nominale
Actions ordinaires	5 155			5 155	100
Total	5 155	0	0	5 155	



Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	515 500						515 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	265 400						265 400
Écarts de réévaluation	0						0
Réserve légale	0						0
Réserves statutaires ou contractuelles	0						0
Réserves réglementées	0						0
Autres réserves	0						0
Report à nouveau	-357 415				163 716		-193 699
Résultat de l'exercice	163 716	471 642	163 716				471 642
Subventions d'investissement	0						0
Provisions réglementées	0						0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	587 201	471 642	163 716	0	163 716	0	1 058 843



Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	0	0	0%
Production vendue biens	0	0	0%
Production vendue services	3 760 849	2 508 971	50%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	486 510	92 498	426%
Chiffres d'affaires nets-Export	3 274 339	2 416 473	36%
Chiffres d'affaires nets	3 760 849	2 508 971	50%



Effectif moyen

Effectif	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise		Effectif moyen global	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Ingénieurs et Cadres	6	5			6	5
Agents de maîtrise	2	1			2	1
TOTAL	8	6	0	0	8	6



Charges à payer

Charges à payer	Montant
ORGANISMES SOC. CH A PAYER	-1 970
PERSONNEL PROV GRATIFICATIONS	6 099
FORMATION CONTINUE A PAYER	1 671
ETAT TVA FACTUREE	38 862
PROV.CFE CVAE	1 871
FOURN.B&S NON FACT.TIERS	254 245
DETTES S / CONGES A PAYER	24 037
PERSONNEL AUT.CH.A PAYER	12 807
CHARGES SOCIALES SUR CP	12 740
TOTAL	350 362

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
CLIENTS FR.TIERS FACT A ETABLIR	60 688
CLIENTS ETR.TIERS FACT A ETABLIR	397 583
TOTAL	458 270



Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA SF Refacturation Commissions sur cautions	1 367	0	0
CCA S&P Abonnement	1 796	0	0
CCA SIACI assurances diverses	3 580	0	0
CCA NuclearMarket souscription	662	0	0
CCA SELECTOUR Billets Train L.Jerrige	714	0	0
CCA ECOVADIS abonnement RC société	31	0	0
CCA ORANGE abonnement services IP&Internet	570	0	0
CCA Certificat pack 3ans	258	0	0
CCA TELMMA Loyers&Charges	13 473	0	0
TOTAL	22 451	0	0



Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités de retard de paiement CFE 2019	80	0
Pénalités de retard Frs ORANGE	19	0
Pénalités diverses non déductibles	45	0
Prov pour risque Projet PALLAS redressement fiscal Hollande	50 000	0
Prov pour risque IUE BE-Retenu à la source 12.5% du résultat Bolivie	70 000	0
Prov pour risque arrêt/suspension projet Bolivie	180 000	0
TOTAL	300 144	0



Transferts de charges

Transferts de charges	Exploitation
Transferts de charges d'exploitation	220 012
Transferts de charges financières	0
Transferts de charges exceptionnelles	0
TOTAL	220 012



Engagements Financiers et autres informations

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art.531-2/9)

Aucune dette n'est assortie de garanties

Engagements financiers

(PCG Art.531-2/9)

- Engagements donnés

Néant

- Engagements reçus

Néant

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art.531-2/9, Art.832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.



Entreprises liées : éléments relevant de plusieurs postes du bilan

	Montant concernant les entreprises		31/12/2021
	liées	avec un lien de participation	Dettes/créances représ. par effets de commerce
Avances et acomptes versés sur immobilisations			
Incorporelles			
Corporelles			
	0	0	0
Immobilisations financières			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
	0	0	0
Créances			
Fournisseurs : avances et acomptes versés			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit appelé non versé			
	0	0	0
Disponibilités			
Comptes courants financiers			
	0	0	0
Dettes financières diverses			
Dettes rattachées à des participations			
Emprunts et dettes financières divers			
Comptes courants financiers	579 156		
	579 156	0	0
Clients : avances et acomptes reçus			
Dettes fournisseurs	204 216		
Dettes sur immobilisations			
Autres dettes			
	204 216	0	0



Entreprises liées : éléments relevant de plusieurs postes du compte de résultat

	Montant concernant les entreprises		31/12/2021
	liées	avec un lien de participation	Total
Produits (à détailler)			
			0
	0	0	0
Charges (à détailler)			
Achats d'Etudes & Prestations	230 700		230 700
Refacturations Frais divers Nuvia SAS & SF	10 008		10 008
Sous-Traitance Nuvia DTP	171 510		171 510
Personnel détaché entreprise-Refacturation Nuvia SAS	256 413		256 413
Refacturation dépenses de formation	489		489
FEES 2021 Prestation service&assistance/Redevances SF	62 925		62 925
Prestations SFIT 2021	6 657		6 657
Intérêts s/CC SF	11 802		11 802
	750 503	0	750 503



Résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

Etabli en EUR					
Nature des indications	Exercice 2017	Exercice 2018	Exercice 2019	Exercice 2020	Exercice 2021
I. Capital en fin d'exercice					
a) Capital social (en EUR)	515 500	515 500	515 500	515 500	515 500
b) Nombre d'actions ordinaires existantes	5 155	5 155	5 155	5 155	5 155
c) Nombre d'actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote) existantes					
d) Nombre maximal d'actions futures à créer					
d-1) par conversion d'obligations					
d-2) par exercice de droits de souscription					
II. Résultat de l'exercice (en EUR)					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	1 719 051	1 802 181	2 607 655	2 508 971	3 760 849
b) Résultat avant impôts et charges calculées	10 459	-270 728	180 767	216 080	812 654
c) Impôt sur les bénéfices	0	-4 645	0	0	186 515
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
e) Dotations aux amortissements et provisions	6 797	6 685	103 275	52 364	154 497
f) Résultat après impôts et charges calculées	3 662	-272 768	77 492	163 716	471 642
g) Résultat distribué au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
III. Résultat par action (en EUR)					
a) Résultat après impôts mais avant charges calculées	2	-52	35	42	121
b) Résultat après impôts et charges calculées	1	-53	15	32	91
c) Dividende ordinaire net attribué à chaque action					
IV. Personnel					
a) Effectif moyen des salariés employés	5	5	5	6	8
b) Montant de la masse salariale de l'exercice	297 569	324 842	233 317	308 828	393 789
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, retraites...) (EUR)	119 370	156 816	136 662	88 235	167 878



Cabinet Stéphane MONGENDRE

EXPERT-COMPTABLE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la compagnie régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

SA NUCADVISOR

168-172 Boulevard de Verdun

92408 COURBEVOIE CEDEX

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Siège social : 115, Avenue de Paris - 94160 SAINT-MANDÉ - Tél. : 01 55 12 25 20

Port. : 06 12 66 10 69 - E-mail : s.mongendre.fcm@orange.fr

Second établissement : 85, rue Diderot - 94300 VINCENNES - SIRET 485 128 409 - N° TVA FR 52 485 128 409 - NAF 7022 Z

Acceptant le règlement des sommes dues par chèques à son nom en sa qualité de membre d'une association agréée

Cabinet Stéphane MONGENDRE

EXPERT-COMPTABLE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la compagnie régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

SA NUCADVISOR

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Aux Actionnaires,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre Société, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurai découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il m'appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Siège social : 115, Avenue de Paris - 94160 SAINT-MANDÉ - Tél. : 01 55 12 25 20

Port. : 06 12 66 10 69 - E-mail : s.mongendre.fcm@orange.fr

Second établissement : 85, rue Diderot - 94300 VINCENNES - SIRET 485 128 409 - N° TVA FR 52 485 128 409 - NAF 7022 Z

Acceptant le règlement des sommes dues par chèques à son nom en sa qualité de membre d'une association agréée

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application de l'article L. 225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Vincennes,
Le 13 juillet 2022



Stéphane MONGENDRE
Commissaire aux Comptes